

RÉFÉRENT INSERTION PROFESSIONNELLE

Le référent insertion professionnelle, également appelé conseiller emploi insertion ou chargé de projet emploi, accueille et accompagne différents publics dans l'élaboration d'un parcours favorisant leur insertion professionnelle.

LES CARACTÉRISTIQUES

Au 1^{er} janvier 2007, les référents insertion professionnelle représentaient environ 1 030 agents, soit 0,1% de l'ensemble des agents territoriaux. Ce métier est relativement féminisé puisque 71,1% des agents sont des femmes, contre 61,6% pour l'ensemble des agents territoriaux.

Sur un plan statutaire, la proportion d'agents titulaires est très inférieure à la moyenne nationale : 58,8% des référents insertion professionnelle sont titulaires contre 72,8% pour l'ensemble des agents territoriaux. Les référents insertion professionnelle appartiennent à la filière administrative sur les cadres d'emplois d'adjoint administratif territorial (28%), d'attaché territorial (25%) ou de rédacteur territorial (20%).

Ce métier présente une structure des âges atypique puisque 88,6% des agents ont entre 30 et 49 ans. Seuls 5,3% des agents ont moins de 30 ans (9,3% pour l'ensemble des agents territoriaux) et 6,1% ont plus de 55 ans (16% pour l'ensemble des agents territoriaux). Ces agents sont relativement moins âgés : leur âge moyen est de 40 ans et 10 mois contre 43 ans et 11 mois pour l'ensemble des agents territoriaux.

Les référents insertion professionnelle sont principalement employés par les conseils généraux, les structures intercommunales, les communes et les CCAS.

LES ÉVOLUTIONS

L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Plusieurs emplois configurent le métier de référent insertion professionnelle selon les publics accueillis, par exemple :

- le référent de parcours RSA (revenu de solidarité active) pour les allocataires RSA,
- le conseiller en mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans,
- le conseiller emploi dans les communes ou communautés de communes,
- le référent pour l'insertion professionnelle dans les MDPH (maisons départementales des personnes handicapées).

Depuis le 1^{er} juin 2009, date d'entrée en vigueur du RSA, les référents de parcours RSA sont chargés de l'accompagnement social et socioprofessionnel des allocataires du RSA les plus éloignés de l'emploi. Ils travaillent à la levée des freins à l'intégration ou à l'emploi. Ainsi, une problématique d'insertion professionnelle révèle souvent d'autres problèmes sociaux et familiaux plus larges (logement, santé, garde d'enfants...).

Le dispositif RSA a apporté de nouveaux publics et de nouvelles problématiques d'insertion, par exemple pour les jeunes mères divorcées et isolées.

LES PRINCIPAUX FACTEURS D'ÉVOLUTION

Les principaux facteurs d'évolution du métier portent sur :

- la réglementation et les dispositifs sur l'insertion professionnelle, l'accompagnement et le retour à l'emploi, l'allocation des demandeurs d'emploi,
- le dispositif du RSA,
- la fusion ANPE-Assedic en Pôle emploi,
- l'évolution des publics demandeurs d'emploi,
- le contexte socio-économique en tension : exclusions et précarité sociale, chômage,
- les politiques publiques de retour à l'emploi et de formation professionnelle,
- le développement des partenariats et des contractualisations par bassins d'emplois.

LES ACTIVITÉS ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Les activités du référent insertion professionnelle sont fortement centrées sur :

- l'accueil, l'information et l'orientation des publics en insertion,
- l'évaluation des situations individuelles,
- l'élaboration et l'accompagnement de parcours individualisé d'insertion professionnelle,
- le développement et l'animation de la relation entre l'utilisateur et les acteurs sociaux et économiques,
- la participation à la définition et la mise en œuvre d'une politique d'insertion professionnelle.

Le référent insertion professionnelle maîtrise la connaissance des réseaux et dispositifs professionnels de retour à l'emploi et de formation professionnelle. Il participe aux projets locaux mobilisant les ressources du territoire (Pôle emploi, maison de l'emploi, entreprises d'insertion par l'activité économique, associations, conseil régional, organismes de formation, etc.) et il établit un lien avec les besoins des employeurs locaux.

Ses compétences s'exercent tant sur le plan d'un accompagnement individualisé que dans le cadre d'informations et de réunions collectives.

LES PERSPECTIVES

Le lien entre accompagnement social et insertion professionnelle se renforce, en particulier en période de crise économique et financière.

De manière générale, on observe une hausse de l'intervention des collectivités locales face aux problématiques d'emploi qui sont à la croisée de l'ensemble des politiques publiques : développement économique, intervention sociale, formation professionnelle, santé publique, enfance-éducation, etc.

Ainsi, l'enjeu actuel des services emploi et insertion professionnelle est de parvenir à se faire connaître au sein même de leur collectivité et auprès de l'ensemble des acteurs de l'emploi et de la formation (par exemple les centres de formation, universités, etc.), de communiquer et de construire des outils d'information collective.